

20,rue Leconte de Lisle
38029 Grenoble Cedex
Tél. : 04 58 55 21 70
Courriel : emploicompetences@afiph.org
www.afiph-emploi-competences.org

Salariés du médico-social

MODULE 3 : METTRE EN ŒUVRE L'AUTO-DÉTERMINATION EN ESSMS

Public :

- Professionnels d'ESSMS ayant suivi le module 2 : comprendre et maîtriser les principes et enjeux de l'auto-détermination

Rythme et Tarif :

-7h
- Groupe de 8 à 15 personnes
- Tarif en intra : nous consulter
- Tarif en inter : 170 €

Modalités d'évaluation :

- Attestation de formation
- Questionnaire satisfaction qualité

OBJECTIFS DE L'ACTION :

- Identifier et utiliser les temps de construction en établissement (CVS, groupes d'expression, instance mixte en ESAT et projet personnalisé)
- Connaître et utiliser les outils facilitant la mise en œuvre de l'Auto-détermination

DESCRIPTIF DE L'ACTION :

- Le FALC, la communication alternative augmentée
- Les outils d'aide aux choix
- Le développement des capacités de la personne : émergence, Expérience, Transfert des capacités et lien avec les Habiletés sociales
- Perspective écosystémique : le soutien de l'environnement

MODALITES :

- Apports théoriques
- Vidéos
- Exercices pratiques
- Échanges d'expériences

INTERVENANTS :

- L'intervenant-formateur est un(e) professionnel(le) du secteur ayant une double compétence, un poste d'encadrement et formateur(trice) spécialisée en Auto-détermination